

Avances et prêts non productifs

Cette catégorie comprend les prêts et avances qui, pour le moment, ne rapportent pas de revenu ou ne sont pas réalisables. Y figurent le prêt de 49 millions consenti à la Chine en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, les prêts de 24 millions et de 7 millions à la Roumanie et à la Grèce, consentis en 1919-1920 et 1920-1921, de même que des avances de 15 millions de dollars résultant de l'exécution de garanties (*Ming Sung Industrial Company Limited*).

Réserves pour pertes sur la réalisation d'actifs

Cette réserve n'a subi aucun changement au cours de l'année. En effet, le solde, au 31 mars 1964, reste au même niveau qu'à la fin de l'année précédente, soit 546 millions de dollars.

AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE

La dette nette du Canada ou l'excédent du passif sur l'actif net atteint 15,136 millions au 31 mars 1964, soit une augmentation de 1,216 millions par rapport au 31 mars 1963. Cette hausse fait suite au déficit budgétaire de 685 millions accusé en 1963-1964 en plus d'un redressement de 531 millions à l'égard des opérations des années antérieures.

Le redressement de 531 millions de dollars représente l'inscription à la dette nette, avec l'approbation du Parlement, de certaines parties non amorties des déficits actuariels qui s'élevaient à 525 millions à l'égard du compte de pension de retraite des forces canadiennes et à 6 millions de dollars à l'égard du compte de pension de la Gendarmerie Royale du Canada.

5. ENCAISSE

Selon toute attente, les soldes bancaires de l'État s'élèveront à 596 millions de dollars au 31 mars 1964, en augmentation de 218 millions sur le total au 31 mars 1963.

L'encaisse de l'État se ressent non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des modifications apportées à la dette non échue et impayée de l'État ainsi que d'autres opérations non budgétaires. Les opérations non budgétaires sont celles qui ont trait aux comptes actifs et passifs de l'État et dont il faut tenir compte pour bien évaluer toute la portée des opérations financières de l'État, ainsi que leurs conséquences pour l'économie du pays.

En 1963-1964, un déficit estimatif de 685 millions de dollars pour les opérations budgétaires et des recettes en espèces estimatives de 166 millions de dollars pour les opérations non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue) entraînent un décaissement net de 519 millions. Comme la dette non échue et non payée augmentera, selon les calculs estimatifs, de 737 millions de dollars, une augmentation de 218 millions figure aux soldes bancaires du Receveur général. En 1962-1963, un déficit budgétaire de 692 millions de dollars et un décaissement net de 772 millions pour les opérations non budgétaires ont été financés par une augmentation de 1,064 millions de la dette non échue et non payée et un tirage de 400 millions sur les dépôts en espèces de l'État.

A l'actif, les opérations non budgétaires consistent, pour la plupart, en prêts et avances aux sociétés de la Couronne et autres institutions et caisses de l'État (y compris la caisse de la sécurité de la vieillesse), au gouvernement national ainsi qu'aux gouvernements des provinces et des municipalités, aux organismes internationaux, aux anciens combattants et à d'autres emprunteurs, et en rembourse-